



## DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL

**BUDGET PRINCIPAL 2024****DM 5**

L'an DEUX MILLE VINGT QUATRE, le 29 octobre à 18h30, le Conseil Municipal de POUZOLLES, légalement convoqué, s'est réuni en séance publique, sous la présidence de M. Guy ROUCAYROL, Maire de POUZOLLES.

Présents : MM. ROUCAYROL Guy, ALMES Bernard, BONAVIDA Claude, CALON Mauricette, CAZALS Christophe, IZARD Julien, MARCO Claude, MARQUET Nathalie, MAS Bernard, SURRE Line, SIMON Jennifer.

Absents excusés : MM. CROS Monique, LUCAS André, MIRABILE Noelle.

Secrétaire de séance : Jennifer SIMON.

Membres en exercice : 14 - Présents : 11 - Votants : 11 - Pour : 11 - Contre : 0 - Abstention : 0

Suite à des dépenses imprévues, Monsieur le Maire propose au Conseil la décision modificative suivante au budget principal 2024, afin d'augmenter les crédits nécessaires :

**Fonctionnement dépenses**

Art 65748 subvention associations	+ 1200 €
Art 61551 entretien matériel roulant	- 1 200 €

**Investissement dépenses**

Opération 200110 art 231 réfection bâtiments	+ 16 270 €
Opération 91 art 231 parking distillerie	- 16 270 €

Vu le code général des collectivités territoriales,

Il demande au Conseil Municipal de bien vouloir en délibérer

Où l'exposé de Monsieur le Maire, LE CONSEIL MUNICIPAL, après en avoir délibéré,

- **APPROUVE** les écritures modificatives ci-dessous :

**Fonctionnement dépenses**

Art 65748 subvention associations	+ 1200 €
Art 61551 entretien matériel roulant	- 1 200 €

**Investissement dépenses**

Opération 200110 art 231 réfection bâtiments	+ 16 270 €
Opération 91 art 231 parking distillerie	- 16 270 €

- **AUTORISE** le Maire à mandater les dépenses correspondantes

Ainsi fait et délibéré le jour, mois en an susdits.

  
Le Maire,  
**ROUCAYROL Guy**

